

Haies et cours d'eau

Haies...

Dans les prochains jours, un formulaire sera mis en ligne par la DDT pour intervenir sur les haies. Celui-ci a été travaillé en Haute-Saône et est une première en France.

Ce document vous permettra de déclarer vos intentions de travaux sur une haie : coupe sélective, coupe sévère, coupe à blanc, arrachage ou déplacement.



La demande se fera de manière dématérialisée via le portail « France Connect ».

Cette démarche permettra d'éviter les trop nombreux contentieux locaux sur les haies.

et cours d'eau !

Vous souhaitez corriger le tracé d'un cours d'eau ou d'un fossé ?

Vous souhaitez reclasser un cours d'eau en fossé ?

Vous souhaitez réaliser des travaux sur le cours d'eau et/ou le fossé ?

Appelez-nous, on s'occupe de tout !

✓ **Contact : 03 84 77 14 88**
a.lacroix@fdsea70.fr



Enquêtes faune sauvage

Prénom et Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse mail :

Dégâts aux CULTURES



CAMPAGNOL (terrestre ou des champs)

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :



CORNEILLE NOIRE/CORBEAU FREUX

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :



ETOURNEAU SANSONNET

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :



SANGLIER

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :



CERF

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :

Dégâts aux ÉLEVAGES



BLAIREAU

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :



CORNEILLE NOIRE/CORBEAU FREUX

Commune :

Nature de culture :

Surface détruite (en m²) :

Préjudice financier estimé :



RAGONDIN

☐ OUI ☐ NON

Si oui, le(s) nom(s) du (ou des) cours d'eau(x) :

Commune :

AUTRES DÉGÂTS

Produits stockés, berges, infrastructures, véhicules, matériels, habitations :

Renvoyer au plus vite votre attestation :

Date et signature de l'agriculteur

► soit par voie postale :
FDSEA 70, Maison des Agriculteurs,
17 Quai Yves Barbier, 70000 VESOUL
► soit par mail : a.lacroix@fdsea70.fr